



**MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ  
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

20/09/2023



Le Ministre

Paris, le **13 SEP. 2023**

Nos Réf. : Cab. SAP/AR-LL/D-23-018682

Madame la Contrôleure Générale,

Par correspondance en date du 25 juillet 2023, vous m'avez fait parvenir un avis relatif à la surpopulation et à la régulation carcérale dont j'ai pris connaissance avec le plus grand intérêt. Vous m'avez également invité à vous faire connaître d'éventuelles observations sur cet avis.

La garantie de soins de qualité aux détenus est un objectif continu pleinement intégré par le Ministère de la Santé et de la Prévention, sur lequel j'entends avoir une attention particulière.

Il m'est essentiel de souligner que les établissements de santé gestionnaires des moyens s'engagent au quotidien pour garantir des soins de qualité aux détenus, en dépit des difficultés de recrutement des personnels soignants.

Je vous prie d'agréer, Madame la Contrôleure Générale, l'expression de ma considération distinguée.

*Bien cordialement,*

  
**Aurélien ROUSSEAU**

Madame Dominique SIMONOT  
Contrôleure générale des Lieux de privation de Liberté  
16/18 Quai de la Loire  
CS70048  
75921 PARIS Cedex 19